



académie  
Aix-Marseille



Région académique  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Délégation Académique aux Relations Européennes,  
Internationales et à la Coopération

DAREIC/18-767-360 du 29/01/2018

## OCTROI DE BOURSES DANS LES LYCEES FRANÇAIS A L'ETRANGER - ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

Références : note de service N° 04-060 du 27 avril 2004 RLR : 574-1 ou le BOEN du 06.05.2004 n° 18 - Sous le lien <http://www.education.gouv.fr/bo/2004/18/MENE0400766N.htm>

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Directeurs académiques des services de l'éducation nationale - Mesdames et Messieurs IA-IPR - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Établissement

Dossier suivi par : Mme HANVIC - Tel : 04 42 91 72 85 - Mel : [marie-pierre.hanvic@ac-aix-marseille.fr](mailto:marie-pierre.hanvic@ac-aix-marseille.fr)

La direction générale de l'enseignement scolaire - Bureau du programme « vie de l'élève » – informe que le dispositif concernant l'octroi de bourses dans les lycées français à l'étranger (Londres, Dublin, Munich, Vienne, Madrid et Barcelone) est reconduit pour l'année scolaire 2018-2019.

L'accueil des boursiers est prévu dans les classes de première et terminale ES, S et L.

Au lycée français de Barcelone, l'accueil des boursiers est également prévu dans les classes de première et terminale STMG (sciences et technologie du management et de la gestion).

Au lycée français d'Irlande, les candidats souhaitant postuler pour une bourse en classe de terminale L doivent déjà avoir choisi l'option mathématique en classe de première L.

**Il est rappelé que pour le lycée français de Londres, les candidats devront impérativement avoir 16 ans à la date de la rentrée scolaire de septembre 2018**

### Durée

1 an

### Caractéristiques

- 35 élèves en moyenne bénéficient d'une bourse (au niveau national)
- Choix du pays en fonction de la première langue vivante étudiée par l'élève
- Accueil en famille sauf à Vienne où l'accueil se fait en internat
- Vœux des candidats : **chaque élève peut candidater pour un seul établissement ou pour deux établissements d'un même secteur linguistique** : Dublin et/ou Londres, Barcelone et/ou Madrid, Munich et/ou Vienne. **Dans ce cas l'ordre des vœux sera clairement mentionné sur chaque dossier.**
- Modalité du calcul de la bourse liée aux revenus des parents : [fiche d'autoévaluation](#) pour les familles Cette fiche permet de déterminer le montant de la bourse qui peut être attribué au candidat retenu par la commission ministérielle.
- Élèves boursiers, Elèves boursiers au mérite prioritaires (ceux-ci doivent joindre la copie de la notification d'attribution sur laquelle est précisé le montant annuel de la bourse au mérite
- Attention particulière aux établissements situés en zone urbaine sensible et en zone de revitalisation rurale
- Moyenne générale des notes ne devra pas être inférieure à 12 sur 20
- Demande individuelle de l'élève dont le dossier est complété puis transmis par le chef d'établissement au rectorat.
- Le rectorat établit un classement et transmet l'ensemble des dossiers de l'académie à l'administration centrale pour la commission nationale qui se réunit courant mai

### **Modifications à compter de 2013-2014**

- Une nouvelle répartition du barème qui permet de proposer un taux maximal de bourse à 100% du coût de la scolarité et des frais liés à la scolarité à l'étranger (à l'exception des frais de voyage entre la France et le lycée) ;
- La possibilité pour un même candidat de postuler sur deux établissements d'un même secteur géographique (en précisant l'ordre de ses vœux) ;
- La possibilité a été ouverte aux élèves de la série technologique STMG de candidater pour le lycée de Barcelone.

### **Objectifs**

- Renforcement des compétences linguistiques
- Découverte interculturelles

### **Notices d'information à destination des familles pour les 6 établissements**

**Allemagne : Lycée de Munich**

**Angleterre : Lycée de Londres**

**Autriche : Lycée de Vienne**

**Espagne : Lycée de Barcelone – Lycée de Madrid**

**Irlande : Lycée de Dublin**

**Pour en savoir plus : note de service n°04-060 du 27 avril 2004**

**Les langues et les options des 6 établissements**

**Sont consultables sous le lien :**

<http://eduscol.education.fr/cid54878/bourses-pour-les-lycees-francais-de-l-etranger.html>

### **Rôle du Chef d'établissement :**

Les chefs d'établissement s'attacheront à :

- encourager des candidatures parmi les élèves présentant les conditions de scolarité requises et dont le comportement, les aptitudes et les résultats scolaire permettent d'escompter qu'ils tireront profit d'une année de scolarité à l'étranger et parmi les élèves issus de familles défavorisées résidant en zone urbaine sensible ou en zone de revitalisation rurale,
- encourager les candidatures d'élèves déjà boursiers de lycée. Dans cet objectif, le dispositif a été aménagé pour permettre, en fonction du quotient familial, l'attribution de bourses pouvant couvrir la totalité des frais liés à l'étranger, ainsi qu'une aide forfaitaire aux frais de voyage pour les élèves déjà boursiers de lycée,
- informer les parents que le montant de la bourse varie en fonction des ressources des familles et selon l'échelon résultant du quotient familial. La bourse accordée peut varier de 30 à 100% des frais liés à la scolarité dans un lycée français à l'étranger,
- organiser avec le professeur principal un entretien avec les candidats afin d'émettre un avis sur le comportement et les aptitudes des candidats ainsi que sur leurs motivations et capacités d'autonomie et d'adaptation.

Les notices d'information sur chaque lycée téléchargeables, donnent une estimation des coûts de la scolarité ainsi que le montant de la bourse pour l'année en cours.

### **Constitution des dossiers de candidature :**

La candidature se fait à l'aide de l'imprimé de demande de bourse de mobilité à l'étranger année 2017-2018 téléchargeable à partir du lien **Imprimé de bourse 2018-2019** du [site internet Eduscol](http://eduscol.education.fr)  
Les familles compléteront l'imprimé et préciseront en première page le lycée demandé. Chaque élève ne pourra faire acte de candidature que pour un seul établissement ou pour deux établissements d'un même secteur linguistique : Dublin et/ou Londres, Barcelone et /ou Madrid, Munich et/ou Vienne, dans ce cas l'élève indiquera clairement l'ordre des vœux.

Les candidats à une bourse au lycée français de Dublin, pour la classe de première ou de terminale littéraire devront spécifier leurs options.

Dans le cas où deux établissements sont demandés, il est nécessaire de constituer un dossier pour chaque lycée et d'indiquer l'ordre des vœux.

### **Composition du dossier :**

- la demande dûment renseignée et signée par le représentant légal,
- la lettre de motivation rédigée par l'élève,
- la demande signée par le représentant légal indiquant la classe dans laquelle l'élève désire entrer (cf modèle joint en annexe),
- l'avis d'imposition 2017 sur les revenus de 2016,
- la copie du premier bulletin trimestriel de l'année en cours et du dernier bulletin de l'année précédente,
- l'avis des professeurs sur le travail, les aptitudes et le comportement du candidat et comportant
- l'avis argumenté du chef d'établissement (cf imprimé joint en annexe)
- l'annexe 1 dûment renseignée par l'établissement (cf imprimé joint en annexe)
- éventuellement, l'adresse d'une famille qui accueillera le candidat à l'étranger. Dans le cas contraire, les élèves admis obtiendront du secrétariat des lycées français à l'étranger, des adresses de familles susceptibles de les héberger ;

### **Autres pièces jointes téléchargeables :**

- l'imprimé avis motivé des professeurs et du chef d'établissement,
- l'imprimé de la «demande de la famille»
- l'annexe 1

Les chefs d'établissement devront transmettre les dossiers complets de candidatures à la DAREIC pour le :

**19 mars 2018 délai de rigueur. Tout dossier parvenu après cette date, ne sera pas traité.**

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*

**Répartition des places offertes par classe et série , dans chacun des 6 lycées français  
Années scolaires 2015 à 2017**

REPARTITION DES PLACES OFFERTES ANNEE SCOLAIRE 2017-2018
-------------------------------------------------------------

REPARTITION DES PLACES OFFERTES ANNEE SCOLAIRE 2016-2017
-------------------------------------------------------------

REPARTITION DES PLACES OFFERTES ANNEE SCOLAIRE 2015-2016
-------------------------------------------------------------

Classes et séries	Lycée français de Barcelone	Lycée français d'Irlande	Lycée français Charles de Gaulle de Londres	Lycée français de Madrid	Lycée français Jean Renoir de Munich	Lycée français de Vienne
Première ES		X	X		X	
Première S	X	X	X	X	X	X
Première L	X		X	X	X	
Première STMG						
Terminale ES		X	X			
Terminale S			X	X	X	X
Terminale L	X		X	X	X	X
Terminale STMG	X					

Classes et séries	Lycée français de Barcelone	Lycée français d'Irlande	Lycée français Charles de Gaulle de Londres	Lycée français de Madrid	Lycée français Jean Renoir de Munich	Lycée français de Vienne
Première ES		X	X	X		X
Première S		X	X		X	X
Première L	X		X	X		X
Première STMG						
Terminale ES		X	X			X
Terminale S	X		X	X	X	
Terminale L	X		X	X	X	X
Terminale STMG	X					

Classes et séries	Lycée français de Barcelone	Lycée français d'Irlande	Lycée français Charles de Gaulle de Londres	Lycée français de Madrid	Lycée français Jean Renoir de Munich	Lycée français de Vienne
Première ES		X	X	X	X	X
Première S			X	X		X
Première L		X	X	X	X	X
Première STMG	X					
Terminale ES			X	X	X	X
Terminale S	X		X	X	X	X
Terminale L	X	X	X	X	X	X
Terminale STMG						

## ANNEXE 1

**ACADEMIE : AIX-MARSEILLE**

**Lycée français de :**

Année scolaire 2018-2019

Fiche individuelle

Nom et prénom du candidat Date de naissance	Etablissement et classe actuellement fréquentés	Classe demandée pour le lycée français à l'étranger	Moyenne générale	Moyenne en langue (ang LV1, all LV1, esp LV1 ou LV2)	Classement des langues étudiées	Situation de la famille : profession des parents, nombre d'enfants à charge	Revenu fiscal de référence de la famille	Observations du chef d'établissement

Date :

Signature du Chef d'Etablissement,

**FICHE D'AUTO – EVALUATION**  
**Bourses de mobilité à l'étranger pour l'année**  
**scolaire 2018-2019**

Cette fiche permet de déterminer le montant de la bourse qui peut être attribué au candidat retenu par la commission ministérielle.

Le montant de la bourse allouée est déterminé en fonction de la situation de la famille, exprimée en points de charge, et de ses ressources.

**SITUATION DE LA FAMILLE EXPRIMEE EN POINTS :**

Entourez le nombre de points correspondant à votre situation

	points de charge
1 enfant à charge	<b>5</b>
2 enfants à charge	<b>6</b>
3 enfants à charge	<b>7</b>
4 enfants à charge ou plus	<b>8</b>
Points supplémentaires pour candidat boursier de lycée au titre de l'année scolaire en cours	<b>+ 2</b>

<b>Faites le total des points de charge correspondant à votre situation :</b>	
-------------------------------------------------------------------------------	--

**RESSOURCES DE LA FAMILLE :**

reportez le revenu fiscal de référence figurant sur votre avis d'impôt 2017 sur le revenu de 2016.

<b>REVENU FISCAL DE REFERENCE (RFR):</b>	€
------------------------------------------	---

En fonction du quotient que vous avez obtenu (RFR/nombre de points), le tableau ci-dessous vous permettra de déterminer le montant de la bourse qui peut vous être alloué.

**N.B.-** Les montants de bourse sont ceux de l'année 2017-2018. Ils pourront être réévalués pour l'année scolaire 2018-2019.

La bourse minimum couvre les frais de scolarité et de demi-pension et la bourse la plus élevée couvre la totalité du coût global de la scolarité.

Quotient	Echelon Bourse	montant annuel de la bourse 2017-2018					
		Lycée français de Barcelone	Lycée français d'Irlande	Lycée français Charles de Gaulle de Londres	Lycée français de Madrid	Lycée français Jean Renoir de Munich	Lycée français de Vienne
RFR/points de charge		€	€	€	€	€	€
0 à 2808	Echelon 6	14 680	19 120	24 850	14 190	15 630	14 860
2809 à 4390	Echelon 5	12 270	15 550	20 480	11 830	12 770	12 310
4391 à 5972	Echelon 4	10 760	13 250	16 830	10 350	10 980	10 710
5973 à 7356	Echelon 3	9 250	10 950	13 650	8 870	9 190	9 110
7357 à 8544	Echelon 2	8 120	9 220	11 270	7 770	7 840	7 910
8545 à plus	Echelon 1	7 140	7 610	8 970	6 810	6 680	6 870

Les élèves titulaires d'une bourse au mérite, au titre de l'année scolaire en cours, gardent le bénéfice de cette aide durant leur scolarité à l'étranger : le montant annuel de la bourse au mérite se rajoute aux montants ci-dessus.

Année scolaire 2018-2019

Candidature à une bourse de mobilité à l'étranger dans les lycées français de  
Londres, Dublin, Munich, Vienne, Barcelone et Madrid.

Demande de la famille indiquant la classe dans laquelle l'élève désire entrer.

Je soussigné(e) (Nom, Prénom).....

Le père

La mère

Le (la) représentant(e) légal(e)

présente une demande de bourse pour mon fils – ma fille

(Nom, Prénom).....

en vue d'intégrer une classe de : première – terminale de la série.....

au lycée français de :

Vœu 1 .....

Vœu 2..... *(uniquement si vous avez constitué 2 dossiers)*

Date

Signature

ACADEMIE DE

Nom et adresse de l'établissement

Attribution de bourses de mobilité dans les lycées français à l'étranger de Londres,  
Dublin, Munich, Vienne, Barcelone et Madrid - Année scolaire 2018-2019

Avis motivé des professeurs et du chef d'établissement

Nom et prénom de l'élève

Classe

Langues étudiées : LV1 :

LV2 :

MATIERES	Avis motivé des professeurs
LV1	
LV2	
FRANCAIS	
MATHEMATIQUES	
SCIENCES ET VIE DE LA TERRE	
SCIENCES PHYSIQUES	
HISTOIRE-GEOGRAPHIE	
SCIENCES DE GESTION	

Avis motivé du chef d'établissement sur le comportement et les aptitudes de l'élève ainsi que ses motivations et capacités d'autonomie et d'adaptation.

Date

Le chef d'établissement